

## Association des archivistes français

### Assemblée générale du 20 mars 1998

L'Association des archivistes français a été fondée en 1904, soit deux ans avant l'ABF. Elle compte 831 membres en 1997 et a pour objectif d'atteindre les 1 000 membres en l'an 2000.

L'AAF se veut l'association « de tous les archivistes, quels que soient leur grade, leur statut ou leur place hiérarchique ». Mais ce souhait, exprimé par le Conseil de l'AAF, est lent à se concrétiser.

Le nouveau président élu le 20 mars 1998 est Jacques Portevin, précédemment trésorier de l'AAF, qui s'est occupé pendant plus de vingt ans des archives du groupe Saint-Gobain. Pour la première fois, depuis la création de l'AAF en 1904, son président n'est ni un chartiste ni un fonctionnaire : « C'est un tournant » a-t-on dit et répété.

L'AAF comporte des sections et des groupes : sections des Archives départementales, des Archives communales, des Archives d'entreprises, des Archives nationales qui vient de fusionner avec la section des Archives centrales ; groupes des Archives de l'architecture, des Archives militaires. Un groupe des Activités internationales et de la coopération devrait se créer.

L'AAF s'est dotée d'un Centre de formation, initiale et continue, très actif et performant. Deux types de stages sont organisés à Paris ou en régions : des stages commandés par un organisme pour son public propre (CNFPT, Archives départementales, École polytechnique, Groupe Total...) et des stages proposés à des candidatures individuelles. Aujourd'hui, le Centre de formation, qui fonctionne avec le concours d'une archiviste bénévole et d'une des deux permanentes de l'AAF, est arrivé à saturation. Il doit s'étoffer en moyens humains. Une politique éditoriale de brochures sur le métier d'archiviste ne pourra être développée que si la petite équipe actuelle est renforcée.

Une journée d'étude est prévue dans la première quinzaine d'octobre 1998, à Rouen, sur le thème : « Les publics et leur renouvellement ». Il semble qu'une collaboration pourrait se développer, à cette occasion, entre l'AAF et l'ABF.

◆  
*Monique Lambert*

*Conservateur général honoraire des Bibliothèques*